



Institut Supérieur
des Arts et Métiers
de Sfax



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITE DE SFAX
Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sfax

*Projet de modernisation de l'enseignement supérieur
en soutien à l'employabilité (PROMESSE)*

**PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements
d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE)**

**AQIDD' ISAMS : Amélioration de la Qualité Interne et Développement
des compétences transversales, Digitales et connectées à travers la mise en
place d'un SMOE conforme à l'ISO 21001**

PAQ-DGSE-043-US-ISAMS

TDR-11-BIS-2022

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un consultant individuel

Pour la mission :

Formation-action en entrepreneuriat

1- Contexte de l'action	3
2- Objectif et bénéficiaires de la mission	4
3- Activités à réaliser	4
4- Qualification et profil du consultant	4
5- Livrables	5
6- Période, durée et déroulement de la mission	5
7- Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt	6
8- Mode de sélection et négociation du contrat	6
9- Conflits d'intérêt	6
10- Confidentialité	7
11- Conditions de règlement	7
12- Annexes	7

1- CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a lancé le programme « **Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)** », financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur. Suite à ce programme, le MESRS a conduit le projet de Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'enseignement supérieur (**PAQ-DGSE**) dont l'objectif principal est le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative, financière et de vie universitaire des établissements universitaires.

C'est dans le cadre PAQ-DGSE que l'**Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sfax** a obtenu un financement pour la mise en place d'un projet intitulé «**AQIDD' ISAMS : Amélioration de la Qualité Interne et Développement des compétences transversales, Digitales et connectées à travers la mise en place d'un SMOE conforme à l'ISO 21001**» réparti sur les quatre domaines spécifiques : (i) *capacité de gestion et gouvernance*, (ii) *formation et employabilité*, (iii) *recherche et innovation* et (iv) *vie estudiantine*.

L'ISAMS se propose, dans le cadre du champ 2.2 « Une meilleure insertion professionnelle des étudiants » du domaine 2 et plus particulièrement de l'action A2.2-4 : Qualification des enseignants en entrepreneuriat (référént EE) pour accompagner les étudiants dans le développement de leurs plans d'affaires et de leurs projets.

L'ISAMS invite les consultants/experts à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission disponibles au site web de l'ISAMS : **www.isams.rnu.tn**.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir sous plis fermé au plus tard le **31 Mai 2023** à 12:00h par voie postale ou déposée directement auprès du bureau d'ordre de l'ISAMS (le cachet du Bureau d'Ordre ou de la poste faisant foi) portant l'adresse et la mention suivantes :

L'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sfax, 34 Avenue 5 Août 3002 Sfax, Tunisie.

PAQ-DGSE-043-US-ISAMS

Manifestation d'intérêt N° : **MI-11 Bis-2022**

Recrutement d'un Consultant Individuel pour la mission de :

«Formation-action en entrepreneuriat».

" NE PAS OUVRIR"

Toute offre doit être impérativement présentée comme ci-dessus sous peine de sa nullité.

Toute candidature parvenant après la date limite de réception des offres susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.

Pour toute information complémentaire : **paq-dgse-isams@isams.usf.tn**

2- OBJECTIF ET BENEFICIAIRES DE LA MISSION

L'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sfax se propose de lancer la présente consultation afin de confier à un consultant/expert de formation la mission consistant à l'animation d'une formation-action en leadership pédagogique.

Cet atelier vise à former des enseignants (10), les membres du comité de pilotage et les responsables pédagogiques de l'équipe du domaine 2 du PAQ-DGSE.

Le nombre de bénéficiaires est aux alentours de **15 personnes**.

En termes d'attitudes, les bénéficiaires doivent :

- S'engager à devenir des référents pour les futurs étudiants entrepreneurs de l'ISAMS
- Être conscients de l'importance de l'entrepreneuriat dans la formation des étudiants pour une meilleure insertion dans la vie professionnelle.

3- ACTIVITES A REALISER

Sur la base de l'objectif fixé pour la mission, le consultant aura à réaliser les activités suivantes :

- Former les participants en entrepreneuriat ;
- Evaluer la compréhension et l'acquisition des connaissances tout au long de la formation (exemples, mises en situation...);
- Valider l'efficacité de la formation à chaud (les quizz, les questionnaires vrai-faux, ...);
- Mesurer la satisfaction des bénéficiaires par le biais d'un questionnaire de satisfaction ;
- Rédiger un rapport de synthèse au terme de la mission.

4- QUALIFICATION ET PROFIL (CONSULTANT, EXPERT)

Peuvent participer à cette consultation, les consultants/experts ayant une expérience professionnelle générale dans le domaine de l'ingénierie pédagogique de plus de 5 ans et justifiant de :

- Certificat de formateur en entrepreneuriat ;
- Un diplôme de niveau Bac+4 au minimum ;
- Une participation à des actions et/ou des formations similaires ;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'entrepreneuriat.

5- LIVRABLES

Les livrables doivent être rédigés en français (version numérique et papier), validés et visés par le chef du Domaine 2.

- 1) Une note méthodologique basée sur ces termes de référence ;
- 2) Le plan de formation susmentionnée ;
- 3) Le support de formation ;
- 4) Le rapport de formation portant sur le déroulement de l'action de formation et les évaluations correspondantes ;

- 5) Les attestations de participation aux actions de formation ;
- 6) Fiche de présence.

L'envoi du rapport final de la mission à l'ISAMS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6- PERIODE, DUREE ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation aura une orientation essentiellement pratique. L'expert apportera également des connaissances théoriques et méthodologiques relatives à l'entrepreneuriat. Elle suivra une approche interactive d'apprentissage actif pour générer une participation optimale de tous les participants, des échanges fructueux et pour optimiser les résultats en termes d'apprentissage. La méthodologie doit permettre à tous les participants de s'exprimer, de discuter et de pratiquer les acquis de la formation.

La date de la formation sera fixée à l'occasion des négociations à convenir entre l'équipe du PAQ-DGSE en concertation avec l'expert retenu.

Des modifications du planning seront possibles sur simple demande de l'équipe PAQ-DGSE concernée.

La formation sera dispensée à **01** groupe de bénéficiaires sur une durée de **01 jour** avec **une charge de 6h**.

La formation aura lieu dans les locaux de l'ISAMS. Toutefois, selon les circonstances et la situation pandémiques, la session de formation peut se dérouler à distance avec un outil en ligne interactif audio-vidéo.

7- PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

Les consultants/experts admissibles, au sens des directives « Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, octobre 2006 », désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser au directeur de l'ISAMS un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- **Une lettre de candidature**, dûment datée et signée, au nom du directeur de l'ISAMS.
- Les présents **TdRs signés** dans toutes les pages ;
- **Le CV détaillé et signé** (du formateur) selon le modèle joint en **Annexe N°1** accompagné de tous les justificatifs de diplômes, d'attestations et de certification **justifiant** le niveau académique et l'expérience requise en rapport avec la mission ;
- Le tableau de synthèse de **l'Annexe 3** rempli ;
- Le **programme détaillé de la formation** ;
- Toute **référence de formation** similaire réalisée par le formateur.

8- MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

La sélection du consultant/expert est faite conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004 (Version révisée en Juillet 2014) ». Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou à un groupement peuvent présenter des candidatures individuelles.

Une commission de sélection (CS) des candidatures établit un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Notation
Méthodologie et approche proposée	40
Profil du formateur	60
Total	100

Un Procès-verbal de classement des prestataires de services demandés sera rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de **70/100** est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques sera éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant son attribution définitive, le contrat est négocié avec le consultant/expert sélectionné en concertation avec le chef du Domaine 2. Un PV est rédigé et visé par le coordinateur du projet.

Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement ;
- L'approche méthodologique ;
- Le contenu des livrables ;
- La rémunération du consultant/expert.

9- CONFLITS D'INTERET

Les bureaux de formation en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission, en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

10- CONFIDENTIALITES

Le consultant/expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

11- CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement du consultant s'effectuera selon la règle du paiement après service fait.

12- ANNEXES

- Annexe 1 : Modèle de Curriculum Vitae
- Annexe 2 : Grille détaillée des critères d'évaluation
- Annexe 3 : Tableau de synthèse (Grille des critères d'évaluation à remplir et à remettre)

Annexe 1. Modèle de Curriculum Vitae

MISSION :
Formation-action en leadership pédagogique

1- Présentation

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	
Etat civil	
Adresse	
Email(s)	
Téléphone(s)	

2- Diplômes

Nom de l'Institution	Dates	Diplôme Obtenu

3- Connaissances Linguistiques et Informatiques (notation de 1 à 6)

Langues	Lu	Parlé	Ecrit
Outils Informatiques			

4- Compétences

Affiliation à une organisation ou un corps professionnel :
Situation professionnelle actuelle (expertise, enseignement, recherche...) :
Responsabilité(s) :

Nombre d'années d'ancienneté / Nombre d'années d'expérience professionnelle :
Participation à des projets, formations, séminaires, conférences :
Principales qualifications pertinentes pour la mission :
Autres informations complémentaires :

J'atteste, en toute bonne conscience, que les renseignements susmentionnés reflètent exactement ma situation, mes qualifications et mon expérience.

Je m'engage à assumer les conséquences de toute déclaration volontairement erronée.

Date: / / 2023 [Signature Formateur]

Annexe 2. Grille détaillée des critères d'évaluation

Critères d'évaluation		Critères détaillés et valeurs	Sources de vérification
Méthodologie et approche proposée (Max 40 pts)	Pertinence du programme de la formation et correspondance avec les TdRs (en termes d'objectif, d'activités à réaliser, de programme, de résultats escomptés...) (25 pts)	Non pertinent : Eliminatoire	Offre de service La Commission de sélection jugera de la pertinence et l'adéquation du programme Offre de service
		Pertinent : (25 pts)	
	Plan de la formation (10 pts)	Clair : (5 pts)	
		Clair et détaillé : (10 pts)	
	Possibilité d'assurer la formation à distance en cas d'impossibilité en présentiel (5 pts)	Non : (0 pts)	
Oui : (5 pts)			
Qualifications générales de l'expert (Max 60 pts)	Diplômes du formateur (10 pts)	< Bac+4 : Eliminatoire	Diplômes du formateur
		= Bac+4 : (0 pt)	
		= Bac+5 ou équivalent : (5 pts)	
		> Bac+5 : (10 pts)	
	Certification dans le domaine de l'entrepreneuriat (10 pts)	= 0 références : (0 pt)	Certificats
		= 2 références : (5 pts)	
		> 2 références : (10 pts)	
	Expérience professionnelle dans le domaine de l'entrepreneuriat (15 pts)	< 5 ans : Eliminatoire	Attestation de travail ou références
		= 5 ans et plus (15 pts)	
	Formations similaires (15 pts)	<3 références : Eliminatoire	Références
= 5 références : (10 pts)			
= 5 références et plus : (15 pts)			
Connaissance du milieu universitaire (10 pts)	Non : Eliminatoire	Références	
	Oui : (10 pts)		

Annexe 3 (à remplir et à remettre)

Critères d'évaluation		Valeurs	Sources de vérification
Méthodologie et approche proposée (Max 40 pts)	Pertinence du programme de la formation et correspondance avec les TdRs (en termes d'objectif, d'activités à réaliser, de programme, de résultats escomptés...) (25 pts)		
	Plan de la formation (10 pts)		
	Possibilité d'assurer la formation à distance en cas d'impossibilité en présentiel (5 pts)		
Qualifications générales de l'expert (Max 60 pts)	Diplômes du formateur (10 pts)		
	Certification dans le domaine de l'entrepreneuriat (10 pts)		
	Expérience professionnelle dans le domaine de l'entrepreneuriat (15 pts)		
	Formations similaires (15 pts)		
	Connaissance du milieu universitaire (10 pts)		

Les informations fournies dans ce tableau de synthèse devraient impérativement être conformes au contenu du dossier, sous peine de son élimination.